



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2717  
28 août 2020  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# LUTTE

# OUVRIÈRE

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# Face au gouvernement et au grand patronat, **se mettre en ordre de marche !**



**Éducation**  
**Une rentrée  
sans moyens**

Page 3

**Biélorussie**  
**La classe ouvrière  
mobilisée**

Page 6

**Région parisienne**  
**La fête de Lutte  
ouvrière interdite**

Page 12



**Leur société**

- Masques obligatoires : le patronat exonéré 3
- Rentrée scolaire : discours sans moyens et le virus en plus 3
- La facture pour les familles 3
- Le gouvernement et la pandémie : paroles, paroles 4
- Masques : une aubaine pour la grande distribution 5
- Nationalisations : Mélenchon fait son Mitterrand 5
- Législatives partielles : Lutte ouvrière sera présente 5
- Plan de relance : pas de report pour les aides au patronat 5
- Métallurgie : un manifeste pour les profits 5
- Libérez Roland Vuillet ! 5
- Notre fête des 26 et 27 septembre interdite 12

**Dans le monde**

- Biélorussie : la classe ouvrière mobilisée 6
- Bolivie : la droite manœuvre pour accaparer le pouvoir 6
- États-Unis : le piège électoral 7
- Jacob Blake, nouvelle victime noire des violences policières 7
- Brésil : églises et gouvernement contre l'IVG 7
- Migrants : les navires humanitaires bloqués 9
- Apple : parasitisme record 9
- Pôle emploi : l'État cultive la précarité 9
- Beaumont-sur-Oise : nouvelle noyade 9

**Dans les entreprises**

- Hôpital de Laval : manque de moyens au service Covid 10
- PSA - Poissy : le patron tape dans les caisses de l'État 10
- La Rochelle : le danger en pleine ville 10
- Alinea - Saint-Étienne : les Mulliez, milliardaires destructeurs d'emplois 11
- Courteville : 3 600 travailleurs menacés 11

**Agenda**

- Fêtes de Lutte ouvrière 3
- Les militants à votre rencontre 3

# Rentrée : face au gouvernement et à la bourgeoisie, se mettre en ordre de marche !

Les vacances se terminent. Certains ont eu un avant-goût de ce que pourraient être les jours heureux en s'offrant quelques jours de liberté, loin du travail, des chefs et du patron. Bien d'autres, faute d'argent, n'ont pas eu la possibilité de partir et de se changer les idées. Mais la parenthèse se referme pour tous, car prolétaire on est, prolétaire on reste, et maintenant, il faut reprendre le chemin du travail. Et on le fait avec beaucoup d'inquiétude.

Ce sont les craintes face à cette épidémie qui n'en finit pas. Craintes pour les enfants, qui vont reprendre le chemin de l'école où les gestes barrières seront difficilement respectés. Craintes d'être contaminés dans les transports et les entreprises, d'où partent de nombreux clusters, même si le gouvernement préfère ne pas trop en parler. Craintes encore pour les plus anciens, particulièrement vulnérables face au virus.

Mais, au-delà de la crise sanitaire, il y a aussi la crise économique. Il y a ces menaces de fond qui pèsent sur les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de l'habillement, des spectacles et de l'hôtellerie. Il y a ces entreprises qui tournent au ralenti et ces commerces qui n'ont pas redémarré.

Alors oui, il y a de l'inquiétude. Mais l'inquiétude de la bourgeoisie, des grands actionnaires ou des spéculateurs, n'a rien à voir avec celle du monde du travail. Lorsque les premiers s'inquiètent pour leurs placements, leurs dividendes et l'évolution de leurs fortunes, les salariés, eux, s'inquiètent pour leur emploi et leur salaire.

Pour la bourgeoisie, la crise n'est d'ailleurs pas qu'un motif d'angoisse : elle est aussi source d'opportunités, de rachats de concurrents, de rationalisation et de nouveaux profits. L'avenir ne se présente pas du tout de la même façon selon que l'on s'appelle Peugeot, Mulliez, Drahi ou Arnault et que l'on est assis sur un tas d'or, ou que l'on est salarié à la merci d'un patron et d'un plan de licenciements. Les intérêts des uns sont à l'opposé de ceux des autres. Quand la bourgeoisie profite des licenciements pour accroître l'exploitation et ses profits, les travailleurs perdent ce qui les fait vivre.

Alors, il faut que les salariés se mettent en ordre de marche pour défendre leurs intérêts. Il faut qu'ils discutent, s'organisent, et qu'ils se dotent de leur propre plan d'action, dont l'objectif doit

être la préservation de l'emploi, des salaires et des conditions de travail. Si la charge de travail a diminué, il faut répartir le travail entre tous sans baisse de salaire.

Confronté à cette crise, le grand patronat se battra bec et ongles pour récupérer sur le dos des travailleurs ce que la crise lui fait perdre. Le renvoi des intérimaires, la fin de mission pour nombre de sous-traitants et d'autoentrepreneurs, la disparition d'heures de travail dans le secteur de la garde d'enfants ou les travaux ménagers, ont déjà été dévastateurs pour le monde du travail.

Ce n'est là que le début des attaques, pour le monde du travail. Les plans de licenciements à Airbus, Air France, Nokia, les annonces de fermetures d'usines à Renault, Smart, et les redressements judiciaires d'enseignes comme André ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Les salariés qui conservent leur emploi et sont dans un secteur qui échappe à la crise sont aussi concernés. À l'image de Sanofi, qui supprime 1 000 emplois en France malgré un avenir qui s'annonce radieux, toutes les grandes firmes vont en profiter pour durcir l'exploitation. Difficultés ou pas, il sera partout question de restructurations et d'accords de performance pour ne pas augmenter les salaires ou les baisser, pour reprendre des jours de congés et augmenter la charge de travail.

Il serait vain de se demander pour qui sonne le glas. Il sonnera pour tous les travailleurs et pour la société dans son ensemble. Car la menace qui nous guette va au-delà des bas salaires et du chômage de masse. En attisant les rivalités entre grandes puissances, la rapacité capitaliste nous condamne à un monde d'affrontements, de tensions militaires et de guerres.

C'est la domination de l'ensemble de la bourgeoisie, son système capitaliste, sa course criminelle au profit, qu'il faut attaquer. Si on ne veut pas que le monde du travail soit sacrifié, il faut que la grande bourgeoisie paye. Alors, il faut avoir la volonté de nous battre, nous aussi, bec et ongles.

Il faut aller chercher l'argent dans les caisses de la grande bourgeoisie, dans les fortunes accumulées par les grands actionnaires depuis des décennies. Plus que jamais, l'alternative est entre leurs profits ou nos emplois, leurs dividendes ou nos salaires, leur richesse ou nos vies.





# Masques obligatoires : le patronat exonéré

**Le port du masque sera donc obligatoire sur tous les lieux de travail à partir du 1<sup>er</sup> septembre. La ministre du Travail Elisabeth Borne présente cette mesure comme nécessaire à la reprise de la production et à la non-reprise de l'épidémie.**

Tout en assurant au patronat qu'il pourra y avoir des dérogations, la ministre tient à prévenir les salariés que le défaut de masque pourra être sanctionné, jusqu'au licenciement. Elle désigne ainsi les travailleurs comme responsables d'une éventuelle transmission du virus.

À l'inverse, les employeurs qui refusaient de prendre des mesures, qui ne fournissaient ni gel, ni masque, ni temps pour les utiliser, n'ont jamais été sanctionnés par l'administration. Les patrons des abattoirs ou d'autres sites de production qui ont continué, par souci d'économies, à faire travailler les ouvriers

les uns contre les autres, n'ont pas été inquiétés, alors même que leurs entreprises étaient devenues des nids à Covid-19.

Il a même fallu des débrayages dans des entrepôts, des usines, des commerces pour contraindre le patronat à respecter un minimum de mesures de protection. On n'avait pas entendu, à l'époque, le ministère soutenir les travailleurs qui exigeaient des masques. Au contraire même, l'ensemble du patronat a été exonéré, puisque le gouvernement a tout fait pour que l'infection ne puisse pas être reconnue en maladie professionnelle, en dehors du cas du personnel soignant.

Aujourd'hui, l'obligation du masque sur les lieux de travail ressemble plus à une garantie juridique offerte aux employeurs qu'à une garantie sanitaire pour protéger les salariés. De plus, les menaces qui l'accompagnent ajoutent une arme supplémentaire à l'arsenal répressif. Ainsi, au moment où le gouvernement annonçait sa décision sur le port du masque en entreprise, des gendarmes des Alpes-Maritimes la devançaient en embarquant, menottes aux poignets, un magasinier de Carrefour dont le nez dépassait du masque.

Tous les citoyens sont égaux devant la maladie et la loi, paraît-il, mais il vaut mieux porter un masque de marque, au conseil d'administration de Carrefour, qu'un jetable de travers dans ses magasins.

**Paul Galois**



## Rentrée scolaire : discours sans moyens, et le virus en plus !

**Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, multiplie les consultations avec les syndicats d'enseignants, les messages à l'adresse des enseignants et des parents, avec un objectif : convaincre que tout se passera bien à la rentrée prochaine, malgré la circulation du virus.**

« Nous avons un des protocoles sanitaires les plus stricts d'Europe », a affirmé Blanquer le 24 août, propos appuyés comme il se doit par le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy. « Il y aura des contaminations à l'école, des enfants vont se contaminer, probablement quelques enseignants aussi, mais on va le gérer », a en effet déclaré ce dernier, ajoutant : « Il est fondamental que l'école reprenne. On ne peut pas laisser cette génération d'enfants sans reprendre ».

Il est effectivement fondamental que les jeunes puissent de nouveau avoir accès à un enseignement dans de bonnes conditions, et ce partout, mais en particulier dans les villes et quartiers populaires, où l'accès à la culture est plus difficile. Certains auront été privés d'école depuis six mois. Mais, à part des discours et l'obligation du port du masque pour les collégiens et lycéens, le gouvernement n'a pris aucune mesure exceptionnelle pour faire face aux nombreux problèmes qui se posent.

Blanquer affirmait sans rire, il y a quelques semaines, que la rentrée serait normale. Mais, depuis des années, aucune rentrée scolaire ne se passe normalement, c'est-à-dire avec des

moyens suffisants permettant d'offrir des conditions d'apprentissage correctes. Les difficultés s'accumulent en effet au fil des rentrées scolaires : classes toujours plus surchargées, élèves qui ne trouvent pas de place en collège ou en lycée, locaux exigus, établissements scolaires prévus pour quelques centaines d'élèves qui en accueillent parfois le double.

Le manque d'enseignants qui permettraient d'organiser des groupes plus restreints, et d'aider ainsi les jeunes en difficulté plus efficacement, se fait sentir depuis des années. Le manque de surveillants, d'infirmières, de personnel de nettoyage est tout aussi criant. Les élèves doivent avoir accès à l'éducation, ce droit fondamental nous dit le gouvernement. Mais le nombre d'heures d'enseignement consacrées à l'apprentissage des langues, à l'histoire, à la culture plus généralement, se réduit comme peau de chagrin au fil des réformes gouvernementales.

L'épidémie de coronavirus ne fait qu'aggraver une situation catastrophique depuis longtemps, conséquence des politiques d'économies dans l'éducation menées par les gouvernements successifs.

**Aline Rétesse**



## La facture pour les familles

**Le 20 août, Jean-Michel Blanquer a rendu le masque obligatoire à l'école, à la charge des familles, pour les élèves de plus de onze ans. Cette décision fait reposer les frais de l'équipement de base contre le virus sur les revenus des familles, que la crise diminue déjà.**

Qualifiés de « fourniture comme une autre » par le ministre, les masques portés à l'école coûteront en fait plusieurs dizaines d'euros par enfant chaque mois. Sur plusieurs mois, c'est bien plus que l'augmentation de 100 euros de l'allocation de rentrée scolaire que certaines familles ont touchée

et avec laquelle le gouvernement a tenté de se couvrir.

À la facture supplémentaire, Blanquer a ajouté sa dose de mépris, en répondant aux revendications des organisations de parents, qui demandent la gratuité, par des études « au cas par cas », par famille, pour regarder « la

réalité du problème ». C'est une variante de plus du discours moralisateur et culpabilisant que le gouvernement utilise depuis des semaines pour se défausser de la gestion de la crise sanitaire.

Gérer l'épidémie exigerait des mesures d'ensemble, de production et de distribution gratuite de masques pour tous, indépendamment de la loi du marché, des profits et de ce que chacun peut se procurer avec ses revenus.

**Cécile Seyrig**

## AGENDA

### Fêtes de Lutte ouvrière

#### Lyon

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

#### Toulouse

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

#### Rennes

Samedi 3 octobre

#### Montpellier

Dimanche 20 septembre

### Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

#### Ain

Jeudi 27 août : Oyonnax  
Vendredi 28 août et samedi 29 août : Bourg-en-Bresse

#### Pays-de-Loire

Jeudi 27 août : La Roche-sur-Yon  
Vendredi 28 août : Cholet  
Samedi 29 août : Nantes

#### Toulouse et région

Jeudi 27 août : Muret/Toulouse  
Vendredi 28 août : Auterive/Toulouse  
Samedi 29 août : Colomiers

#### Yvelines/Eure

Jeudi 27 août : Dreux  
Vendredi 28 août : Chartres  
Samedi 29 août : Lucé



## Le gouvernement et la pandémie : **paroles, paroles**

**Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a affiché dans le *Journal du dimanche* sa totale satisfaction de la gestion de l'épidémie. À l'entendre, on peut aujourd'hui réaliser un million de tests par semaine si nécessaire.**

Fin septembre on aura reconstitué le stock de masques qui avait cruellement manqué en février-mars. Idem pour les gants, les blouses et surblouses : « *On est bon* » lance Olivier Véran.

Cerise sur le gâteau : dans les hôpitaux, tous les voyants sont au vert. Alors qu'au pic de la pandémie il y avait eu 7000 malades en

réanimation, aujourd'hui les capacités hospitalières seraient de 12000 lits, et on pourrait en accueillir jusqu'à 29000 avec tout le matériel nécessaire (médicaments, respirateurs, matériel de protection)!

N'en jetez plus, la cour est pleine. Le bateleur de foire Olivier Véran ne recule devant rien, avec tous ces chiffres invérifiables

ou largement mensongers. Une chose est certaine, ce ne sont pas ces rodomontades qui feront oublier l'incompétence du gouvernement. Car, si on a fait face, c'est d'abord et avant tout grâce à tous ces travailleurs, dans les hôpitaux et ailleurs, qui au péril de leur vie ont continué à assurer les tâches essentielles d'une économie quasi bloquée. C'est leur courage et leur dévouement qui ont tout fait, pas les discours des politiciens comme Olivier Véran.

Dans la même interview, Véran annonce que « nous

sommes dans une situation à risque », avec l'augmentation du nombre de personnes testées positives, des hospitalisations et des entrées en réanimation. Mais comme en même temps il prétend qu'on est bien mieux préparés qu'en mars-avril, il renvoie à des décisions locales les réponses à apporter à cette situation qui se dégrade. C'est bien sûr un choix politique que de faire porter les responsabilités de cette remontée de l'épidémie sur des cas particuliers, la situation en Mayenne hier, aujourd'hui

dans les Bouches-du-Rhône et en Île-de-France... et de se dédouaner des responsabilités à l'échelle du pays.

Car pendant ce temps le gouvernement, lui, entend bien relancer l'économie et se donner les moyens d'envoyer les enfants à l'école et tout le monde au travail. Et comment croire Véran, quand il conclut son interview par « *La santé avant tout!* » alors qu'il fait partie d'un gouvernement aux ordres du Medef, dont tous les choix font passer les profits avant tout?

**Cédric Duval**

## Masques : une aubaine pour la grande distribution

**Entre le 4 mai et le 26 juillet, les ventes de masques ont généré un chiffre d'affaires supplémentaire de 226 millions d'euros dans la grande distribution.**

Après un pic au début du déconfinement, les ventes avaient progressivement baissé, mais elles sont reparties fortement à la hausse à partir du 13 juillet. Avec l'obligation du port du masque qui se généralise dans les écoles, les entreprises et dans bien des espaces publics, cette nouvelle manne ne risque pas de se tarir.

Les masques chirurgicaux sont vendus 50 centimes l'unité en moyenne, et leur prix est plafonné à 95 centimes par le gouvernement. Avant la pandémie, ils ne valaient que 5 centimes d'euros, dix fois moins!

Les capitalistes de la grande distribution expliquent cette différence de prix par la nécessité qu'il y a eu de transporter les masques en avion, quand il fallait constituer très rapidement des stocks; ou

encore par l'augmentation du prix du voile non tissé en polypropylène, la matière première principale des masques chirurgicaux.

Du producteur au revendeur, ce sont tous les capitalistes de la chaîne qui font des profits sur les ventes de masques. Au plus fort de la pandémie, les fabricants de voile de polypropylène ont multiplié leurs prix par quinze, profitant du déséquilibre entre l'offre et la demande. Aujourd'hui, les capitalistes de la grande distribution jurent qu'ils vont très bientôt baisser les prix des masques. Pour le moment, il s'agit d'écouler les stocks achetés à prix fort, et il n'est pas question de réduire leurs marges sur ces produits.

Cette nouvelle dépense constitue une charge importante pour les familles populaires : 30 euros par



mois pour une personne seule, 120 euros pour une famille de quatre personnes (avec deux enfants de plus de 11 ans), à raison de deux masques chirurgicaux par jour et par personne.

Olivier Véran, le ministre de la Santé, a rappelé que les personnes « à très haut risque médical de

développer une forme grave de Covid-19 » – au nombre de deux millions environ – peuvent bénéficier de dix masques gratuits par semaine. Il a aussi annoncé que des masques gratuits seraient distribués aux plus précaires. Chaque bénéficiaire de la complémentaire santé

solidaire devrait recevoir par La Poste un masque lavable 30 fois.

Des mesures totalement insuffisantes pour les familles populaires, alors que le gouvernement réserve des milliards aux grandes entreprises et à leurs actionnaires.

**Valérie Fontaine**

## Nationalisations : Mélenchon fait son Mitterrand

**La France insoumise réunissait son université d'été du 20 au 23 août. Mélenchon y a réaffirmé sa croyance en l'État, c'est-à-dire en la possibilité de mener, dans le cadre des institutions existantes, ce qu'il appelle « une politique au service du peuple », et non dans le seul intérêt des classes riches.**



Pour cela, il met en avant la nécessité de nationaliser et de mettre en place une planification dans plusieurs domaines de l'économie.

Certes la misère et les menaces pour la planète, engendrées par l'anarchie du système capitaliste, rendent urgente la nécessité de réorganiser la production. Une économie planifiée, qui aurait pour objectif le bien-être de l'ensemble de la population et le souci de ne pas saccager la planète, est d'ailleurs le seul avenir possible pour l'humanité. Mais ni les nationalisations ni même la planification ne sont en soi des mesures à même de

transformer l'économie en ce sens, si elles sont réalisées en dehors du contrôle des travailleurs.

La France a ainsi connu des vagues de nationalisations, aussi bien avec l'homme de droite de Gaulle, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, que sous la gauche avec Mitterrand en 1981. Mélenchon a soutenu ces dernières nationalisations, en tant que responsable et élu socialiste. Bien loin d'affaiblir le pouvoir du capital, elles visaient à le renforcer. L'État, sous Mitterrand, a racheté des entreprises vieillissantes et condamnées, fournissant ainsi des capitaux frais à

des dynasties bourgeoises.

C'est ce type de nationalisations que Mélenchon propose, non pas aux travailleurs, qui n'ont rien à y gagner, mais au patronat, pour qui cela peut être une option, comme en 1945 et en 1981.

Mais, pas plus cette fois-ci que les précédentes, cela ne signifiera la fin de l'exploitation et la fin du pillage des ressources de la planète. Cela, seule l'expropriation des capitalistes peut le faire. Il s'agit là non pas d'une « révolution citoyenne », mais d'une révolution sociale.

**Denis Aler**



## Législatives partielles: **Lutte ouvrière sera présente**

**Du fait de l'interdiction du cumul des mandats, plusieurs députés ont choisi de démissionner après les élections municipales de juin, préférant garder leur mandat de maire fraîchement obtenu plutôt que la députation.**

Il y aura donc le 20 septembre six élections législatives partielles: dans la 3<sup>e</sup> circonscription du Maine-et-Loire (Beaugé, Saumur), la 1<sup>re</sup> du Haut-Rhin (Colmar), la 5<sup>e</sup> de la Seine-Maritime (Barentin, Notre-Dame-de-Gravenchon), la 11<sup>e</sup> des

Yvelines (Trappes, Bois d'Arcy, Saint-Cyr-l'École), la 9<sup>e</sup> du Val-de-Marne (Alfortville, Vitry) et la 2<sup>e</sup> de La Réunion (Le Port, La Possession, Saint-Paul).

Le résultat de ces élections ne changera rien au sort des travailleurs, ni

même au rapport de force à l'Assemblée, pour autant que cela ait une importance. Toutefois, les travailleurs qui disposent du droit de vote pourront utiliser ce scrutin pour affirmer les intérêts de l'ensemble du monde du travail.

La crise sanitaire a donné l'occasion au grand patronat, fidèlement aidé par le gouvernement, de multiplier les attaques contre les travailleurs, plongeant

bien des familles populaires dans des difficultés sans nom. La course au profit et la guerre économique que se livrent les grandes entreprises et leurs États menacent chaque jour de plonger l'humanité dans de nouvelles catastrophes, sociales, écologiques ou guerrières.

La classe travailleuse doit avancer ses propres solutions pour se défendre dans la crise, aujourd'hui,

pour en finir avec le pouvoir du capital, demain. Pour affirmer l'existence et la continuité du courant communiste révolutionnaire parmi les travailleurs, pour dire qu'au moins une fraction des travailleurs ne se résigne pas à subir, pour faire entendre le camp des travailleurs, Lutte ouvrière présentera des candidats dans toutes les circonscriptions métropolitaines.

**Valérie Fontaine**

## Plan de relance: **pas de report pour les aides au patronat**

**Reprise de l'épidémie de coronavirus oblige, le gouvernement a décidé de reporter l'annonce des mesures prévues dans son plan de relance.**

Mais, même sans en préciser tous les détails, le ministre de l'Économie a déjà clairement annoncé que le grand patronat sera le bénéficiaire principal des 100 milliards d'euros mis sur la table.

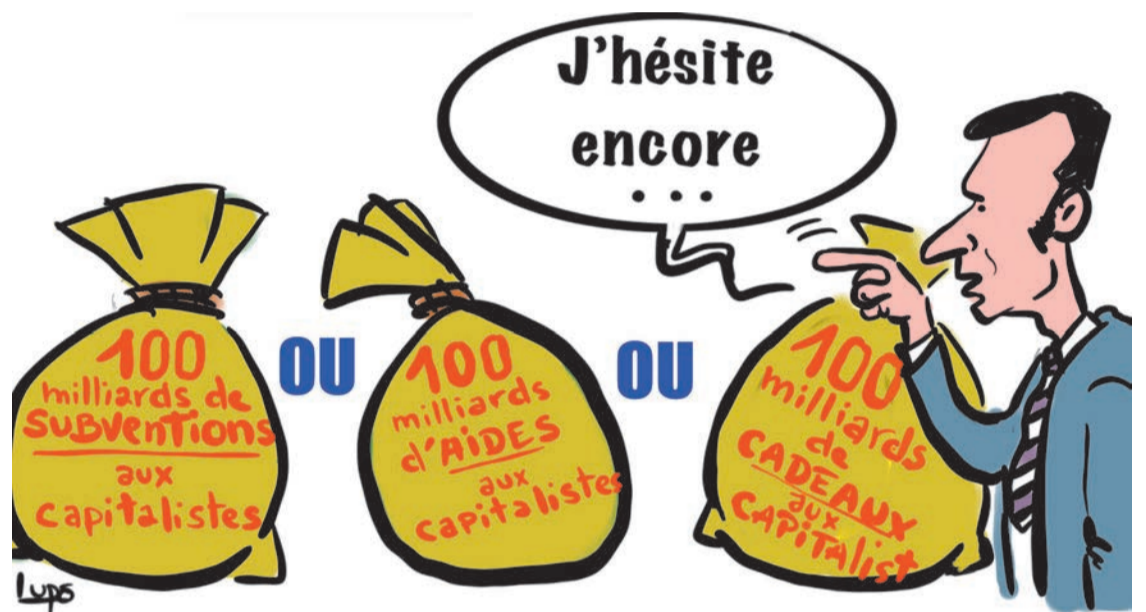
Bien sûr, le ministre Le Maire a tenu à souligner qu'il y a eu aussi des mesures en faveur de la population. Mais elles sont restées bien modestes, que ce soit l'augmentation de 100 euros de l'allocation de rentrée scolaire, ou le passage à un euro le repas en restaurant universitaire pour les étudiants boursiers. Elles sont même dérisoires, comparées à la gravité de la situation de millions de familles, de salariés ou d'étudiants précaires qui ont vu leurs revenus s'effondrer en quelques mois, au point de se tourner toujours plus nombreux vers

les associations caritatives.

Le Maire a même présenté la prise en charge du chômage partiel et la prime à l'achat de véhicule propre comme des aides du gouvernement aux classes populaires. Comme si le fait que l'État subventionne l'industrie automobile ou paye les salaires à la place des patrons n'avait pas surtout bénéficié à la bourgeoisie!

Quant aux nouvelles mesures du plan de relance d'ores et déjà entérinées, elles sont sans équivoque: subvention longue durée de l'activité partielle dans les entreprises, nouvelles primes de 4 000 euros par jeune embauché, prêts pour les entreprises garantis à long terme.

Face à l'aggravation du déficit budgétaire, le gouvernement a promis de ne pas augmenter les impôts des



particuliers. Mais cela ne l'a pas empêché d'ouvrir encore un peu plus les vannes budgétaires en faveur de la bourgeoisie. Les impôts dits de production vont baisser de 10 milliards d'euros dès l'année prochaine. Et le gouvernement confirme que d'ici 2022 le taux d'impôt sur

les sociétés passera bien de 28 à 25%.

Ainsi, alors que les familles populaires voient leur pouvoir d'achat plonger, avec l'explosion du chômage sous toutes ses formes, l'urgence au gouvernement reste d'accroître encore les subventions directes, pour

maintenir les profits des grandes entreprises.

Inutile de préciser que le déficit budgétaire servira ensuite à justifier de nouvelles saignées dans les services publics utiles dont bénéficie encore la population.

**Gilles Boti**

## Métallurgie: **un manifeste pour les profits**

**Les syndicats FO, CFDT, CFE-CGC et le syndicat patronal de la métallurgie UIMM ont signé « un manifeste pour demander un plan de relance ambitieux pour l'industrie française ».**

Après un texte signé en commun en mai dernier pour l'utilisation du chômage partiel, les voilà à nouveau en accord sur l'objectif de « construire une industrie forte pour une France souveraine ».

Les signataires expliquent que des aides publiques devraient favoriser les relocalisations, les investissements verts, une plus grande collaboration entre les PME et les grandes entreprises du secteur. Tout cela serait censé aller dans le sens des intérêts des travailleurs. Il y a même un volet social bidon exigeant d'« aborder et traiter la

question de l'organisation du travail, des conditions de travail, etc. ». Les patrons touchent les subventions, et les syndicalistes abordent les questions qui touchent les travailleurs. Heureuse répartition des tâches!

Depuis quarante ans, les subventions au patronat se sont multipliées en même temps que le chômage a explosé. De nouveaux cadeaux ne feront que confirmer cette règle. Mais que ne ferait pas un bureaucrate syndical pour pouvoir apposer sa signature à côté de celle d'un responsable patronal?

**Inès Rabah**

## Libérez Roland Veillet!

**Incarcééré depuis le 30 mai, Roland Veillet a été condamné le 2 juillet dernier par le tribunal correctionnel de Nîmes à un an de prison, dont six mois ferme. La possibilité d'aménager sa peine n'ayant pas été retenue, il est toujours en détention.**

Il est accusé d'acte d'intimidation et d'outrage envers des personnes dépositaires de l'autorité publique, de participation à un attroupement, d'entrave à la circulation et de rébellion. En fait, la justice et la police lui reprochent sa participation aux gilets jaunes.

Militant LCR puis NPA, Roland Veillet, aujourd'hui retraité, est un des animateurs locaux des gilets jaunes. Il a subi de multiples contrôles policiers, des amendes, ainsi qu'une perquisition et des poursuites judiciaires. Arrêté une première fois en décembre, il a mené une grève de la faim durant quinze jours pour obtenir sa remise en liberté.

Celle-ci s'accompagnait d'un contrôle judiciaire strict, auquel s'ajoutait l'interdiction de participer à des manifestations.

À la suite du mouvement contre la réforme des retraites puis du confinement, son procès a été reporté, et l'interdiction de manifester maintenue. Et il a été à

nouveau arrêté le 30 mai parmi les gilets jaunes. Depuis, il est détenu dans les conditions indignes d'une prison surpeuplée et insalubre. Il a même connu la cellule d'isolement pour avoir refusé avec plusieurs dizaines de détenus de rejoindre sa cellule surchauffée.

Un comité de soutien se mobilise. Roland Veillet subit l'acharnement d'une justice aux ordres du pouvoir et des patrons. Sa place n'est pas en prison!

**Correspondant LO**





## Biélorussie : la classe ouvrière mobilisée

**« Nous ne sommes ni des moutons, ni des veaux, ni "tes petits" – nous sommes les travailleurs de MTZ, et nous ne sommes pas une vingtaine mais 16 000. » C'est en ces termes que, sur leur banderole, les grévistes de la plus grande usine d'engins agricoles, militaires et de chantier de Biélorussie ont répliqué au président Loukachenko.**

Ils défient son pouvoir dans des manifestations et dans la grève, comme des pans de plus en plus nombreux d'une classe ouvrière qui, héritage de l'étatisme de la période soviétique, reste concentrée en de fortes unités industrielles, parfois au cœur même des villes.

Face au scrutin truqué du 9 août et à son bénéficiaire, Loukachenko, qui dirige l'État d'une main de fer depuis vingt-six ans, de simples citoyens avaient aussitôt tenu à crier leur colère. La férocité des forces antiémeute d'un régime qui jusqu'alors se donnait des airs paternalistes, les morts, les centaines de blessés, les milliers d'arrestations, ont fait le reste. En quelques

jours, le régime s'est trouvé rejeté de toutes parts, ou presque.

Socialement indifférencié à ses débuts, ce rejet a pris une nette tournure ouvrière, avec l'irruption sur la scène de grévistes de l'automobile, de la construction, de la chimie, des mines, notamment. Défilant en cortèges imposants ou votant la grève en assemblée générale et élisant leurs comités de grève dans les usines, les travailleurs donnent désormais à la contestation générale sa physionomie et sa force, en paralysant l'économie jusqu'à un certain point.

Loukachenko ne s'y est pas trompé quand, voulant reprendre la main, il s'est

tourné le 17 août, non pas vers l'opposition libérale, mais vers les ouvriers de MTZ. Espérait-il les mettre dans sa poche? En tout cas, il en a été pour ses frais: c'est sous les huées qu'ils ont accueilli ses propos doux-doux, ses menaces et appels à reprendre le travail.

Profitant d'une conjoncture internationale assez favorable, le régime a longtemps posé au protecteur de « ses » travailleurs. Mais depuis une dizaine d'années son masque est tombé. Généralisation des contrats précaires même dans le secteur étatisé, censé être protégé et qui reste le principal employeur; contrats d'un an renouvelables avec interdiction pour le travailleur de partir avant terme, alors que sa direction peut le muter à sa guise ou le prêter à une autre entreprise; salaires gelés à un niveau dérisoire (entre 100 et 250 euros) et parfois versés avec retard; instauration d'amendes sur le salaire;

conditions de travail aggravées et sanctions contre ceux qui ne s'y plient pas; apparition du chômage, phénomène jusqu'alors assez rare; dénonciation des chômeurs dans les discours des dirigeants et projet, finalement annulé, de taxer ceux « qui ne veulent pas travailler »; interdiction renforcée de créer un syndicat sans l'aval de l'employeur; régime des retraites dégradé; menaces de privatisation sous les effets de la crise mondiale et du ralentissement de l'économie russe, principal partenaire et fournisseur de la Biélorussie...

Ces mesures, dont beaucoup ont été prises sur simple décret présidentiel, et le fait que Loukachenko a traité par-dessus la jambe les risques du Covid-19, ont focalisé le mécontentement sur sa personne. Elles l'ont détourné du même coup des privilégiés de la bureaucratie d'État, dont certains dirigeants se verraient bien remplacer Loukachenko s'il

devait passer la main sous la pression des événements.

Ce passage de relais au sommet se ferait avec la bénédiction de Poutine, comme des principaux chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, tous inquiets de voir se développer une situation explosive à leurs frontières. D'autant que des travailleurs de pays voisins pourraient se reconnaître dans le combat de leurs frères et sœurs de Biélorussie, qui affrontent les sbires en armes d'un régime qui veut leur faire payer les effets de la crise.

L'opposition libérale, elle, a mis sur pied un Conseil de coordination censé préparer la relève du pouvoir. Sa composition est tout un programme: un diplomate et ex-ministre de Loukachenko; la prix Nobel de littérature Svetlana Alexeïévitch qui, après avoir été une auteure en vue sous Brejnev, fustige « l'homme rouge » et le communisme; une brochette de juristes; une coordinatrice de la campagne de Svetlana Tikhonovskaïa, la challenger de Loukachenko à la présidentielle. Sans oublier un représentant du comité de grève de MTZ, poursuivi en justice par le pouvoir, pour que la classe ouvrière ait l'impression d'avoir voix au chapitre.

Quant à Tikhonovskaïa, elle prône, depuis la Lituanie voisine, un « dialogue constructif » avec le pouvoir, ce même pouvoir qui matraque à tout-va et licencie les grévistes. Et, si elle appelle les travailleurs à élargir la grève « dans la légalité », c'est, dit-elle, pour préparer un retour « à la normale »: celle de ce régime honni, car oppresseur et exploiteur?

**Pierre Laffitte**



Manifestants de MTZ à Minsk.

## Bolivie : la droite manœuvre pour accaparer le pouvoir

**Le 11 novembre 2019, la Bible à la main, Jeanine Añez, de la droite ultraconservatrice, qui ne cache pas son racisme, s'est assise sur le siège de la présidence bolivienne, deux jours après qu'Evo Moralès, menacé par la police et l'armée, avait quitté le pays. Depuis, cette présidente par intérim et son clan ont multiplié les manœuvres pour que cet intérim ne connaisse pas de fin.**

Moralès avait remporté la présidentielle haut la main, avec plus de dix points d'avance par rapport à son adversaire de droite. Mais un rapport de l'Organisation des États américains (OEA), un satellite de Washington, avait dénoncé une prétendue fraude électorale, ce qui avait

galvanisé la bourgeoisie, la droite, la police et l'armée, tous exaspérés par un régime qui, sans menacer les classes possédantes d'une révolution sociale, avait tout de même réduit les inégalités.

L'arrivée de la droite s'est accompagnée d'une répression féroce contre le parti et

les soutiens populaires de Moralès et de violences racistes contre les populations indigènes.

L'élection présidentielle qui devait avoir lieu le 3 mai a été reportée, sous prétexte de Covid, au 6 septembre. La pandémie a été révélatrice de la corruption de la nouvelle équipe: le ministre de la Santé a dû démissionner pour corruption lors d'achats de respirateurs, provoquant des manifestations populaires et des sondages très favorables au MAS, le parti de Moralès.

La droite, soutenue par les États-Unis et par l'Union

européenne, a réagi en proposant un nouveau report de l'élection au 18 octobre. La Centrale ouvrière bolivienne (COB) a alors protesté par des blocages des grands axes routiers. Et le 10 août la droite a lancé des poursuites judiciaires contre Moralès, ses candidats à la présidence et à la vice-présidence, et contre le secrétaire général de la COB et plusieurs de leurs proches, tous accusés de « terrorisme, génocide et délits contre la santé », rien de moins.

Car, prétend la droite, les barrages routiers auraient empêché la livraison de vivres et de fournitures médicales

contre le Covid, provoquant la mort de 31 patients. En réalité, le gouvernement a délibérément envoyé un convoi avec de l'oxygène sur des routes qu'il savait barrées par la COB. L'espoir de la droite est d'interdire le MAS de Moralès, ce qui assurerait son succès à la présidentielle.

Face à cette manœuvre, les grands démocrates des puissances impérialistes, si tatillons quand il est question de dénoncer les castristes de Cuba ou les chavistes du Venezuela, appellent, sans rire, à une « réconciliation nationale pacifique ».

**Jacques Fontenoy**



## États-Unis : le piège électoral

En vue de l'élection présidentielle du 3 novembre, les deux grands partis de la bourgeoisie américaine ont tenu leurs conventions ces derniers jours. Le décor est à présent planté pour enfermer les électeurs dans le piège habituel de l'alternance entre le Parti républicain de Donald Trump et le Parti démocrate de Joe Biden.

À cause de l'épidémie, les conventions n'ont pas été le barnum politique traditionnel. Mais elles ont joué leur rôle dans la campagne. Les républicains ne font même pas semblant d'avoir un programme politique, Trump se suffisant à lui-même comme argument électoral.

De leur côté, les démocrates ont mis en scène l'unité de leur parti autour de Joe Biden. Même ceux qui veulent incarner l'aile gauche des démocrates, et qui ont abondamment critiqué le centrisme de Biden lors de la campagne des primaires, se sont ralliés à lui. C'est le cas de Bernie Sanders et d'Alexandria Ocasio-Cortez, qui tous deux agrémentent à l'occasion leurs discours du mot « socialisme », mais font campagne pour un défenseur

assumé du capitalisme.

Joe Biden a été sénateur de 1973 à 2009. Dans les années 1970, il s'est opposé au « busing », c'est-à-dire au fait que des enfants noirs puissent aller en bus dans des écoles essentiellement blanches, où l'éducation était de meilleure qualité que dans celles de leurs quartiers défavorisés.

Biden peut bien avoir pris comme candidate à la vice-présidence Kamala Harris, une femme noire, cela ne peut pas faire oublier que, dans les années 1990, il a été un des promoteurs du durcissement judiciaire et de l'allongement des peines de prison, qui ont mené tant de jeunes Noirs derrière les barreaux.

Biden a été partisan de toutes les interventions militaires de l'impérialisme



Joe Biden en compagnie de Kamala Harris.

américain : des bombardements sur la Serbie en 1999 aux guerres d'Afghanistan et d'Irak commencées en 2001 et 2003.

En tant que vice-président d'Obama de 2009 à 2017, il a géré les conséquences de la crise de 2008 au mieux des intérêts des grandes firmes capitalistes, au moment où

tant de travailleurs perdaient leur emploi et leur maison. Biden a partagé la responsabilité d'une politique qui a tellement déçu qu'un Trump a pu surgir et s'emparer de la présidence.

L'argument principal de Biden et des démocrates, c'est la répulsion que provoque Trump chez bon nombre d'électeurs. Ils laissent entendre qu'il suffirait de dégager ce raciste réactionnaire de la Maison-Blanche pour « guérir l'Amérique ». Or les méfaits du capitalisme, où la pauvreté et le racisme empoisonnent la

vie des classes populaires, ne sont pas dus à un seul homme, fût-il aussi détestable que Trump.

Bien sûr, le style compassionnel de Biden est à l'opposé du cynisme brutal de Trump. Mais l'un comme l'autre ont mené, et mèneront, pour celui qui remportera l'élection dans cette période de crise, une politique destinée à préserver les capitalistes des conséquences catastrophiques de leur système, alors que les chômeurs se comptent déjà par dizaines de millions.

Lucien Déroit

## Jacob Blake, nouvelle victime noire des violences policières

Les images sont terribles. Le 23 août, des policiers blancs de la ville de Kenosha, dans le Wisconsin, tiraient sept balles à bout portant dans le dos de Jacob Blake, un Noir américain. Après s'être interposé dans une dispute, il cherchait à se réfugier dans sa voiture. Trois de ses enfants, présents dans le véhicule, ont assisté à la scène. Jacob Blake est aujourd'hui entre la vie et la mort.



CAPTURE D'ÉCRAN

origines. Partout, des élus ont promis qu'ils allaient réformer la police.

Mais, comme le montre cet énième meurtre, l'exigence de réforme de la police se heurte à une contradiction. La société américaine repose sur les inégalités, sur l'oppression des plus pauvres, dont les Noirs font majoritairement partie, par les plus riches. L'appareil d'État, y compris dans sa version répressive la plus sordide, joue un rôle essentiel dans cette domination. Quant au racisme, il est également inhérent au capitalisme américain, qui s'est construit sur l'esclavage, puis sur la ségrégation et sur les lynchages, dont la mort de George Floyd et les balles visant Jacob Blake sont de sinistres échos contemporains. C'est pourquoi les « réformes » de la police, si elles ont pu limiter les pratiques racistes les plus grossières, n'ont pu mettre fin ni aux violences policières, ni au fait que les Noirs en sont les victimes dans des proportions qui dépassent largement leur part dans la population du pays. En finir avec ce racisme, en finir avec ces brutalités policières, implique de s'attaquer à leurs racines : le capitalisme et son cortège d'oppressions et de violences.

Michel Bondelet

Ce nouvel acte révoltant a été filmé et a suscité la colère de la population de la ville. Dans cette ville de Kenosha (100 000 habitants), la police a tué quatre personnes depuis 2003, et aucun policier n'a été poursuivi. Au cours des deux nuits qui ont suivi le 23 août, si les autorités ont suspendu les policiers impliqués, elles ont imposé un couvre-feu et ont déployé la Garde nationale. La ville de Kenosha est dirigée par les démocrates, tout comme l'État du Wisconsin, ce qui rappelle que les républicains

n'ont pas le monopole des violences policières et du racisme, loin de là.

Il y a trois mois, après la mort de George Floyd assassiné par un policier de Minneapolis, une vague de protestation a traversé le pays. Des manifestations ont eu lieu dans toutes les villes et, partout, les mêmes demandes se sont exprimées : qu'on en finisse avec les violences policières qui tuent un millier de personnes chaque année, qu'on en finisse avec le racisme qui gangrène la société américaine depuis ses

## Brésil : Églises et gouvernement contre l'IVG

Dimanche 16 août, il a fallu l'intervention de manifestantes féministes et de policiers pour qu'une fillette de 10 ans violée par son oncle puisse avorter, avec l'accord de la justice.

Les médecins de son État d'origine ayant refusé de pratiquer l'avortement, elle a été envoyée à Recife, où un médecin courageux résiste à toutes ces pressions religieuses et sociales. Mais même là, à 1500 km de chez elle, les réactionnaires religieux l'ont retrouvée et ont tenté de lui interdire l'hôpital, pilotés par la ministre des Droits de l'homme, de la Famille et des Femmes!

La législation brésilienne n'autorise que très rarement l'IVG, même dans les cas de viol. Les Églises et la majorité des députés militent contre ce droit des femmes. Le président réactionnaire Jair Bolsonaro, élu avec le soutien des évangélistes, veut interdire toute éducation sexuelle à l'école. Il a déclaré : « Tant que je serai président, il n'y aura pas de légalisation de l'IVG. » Et il a nommé ministre des

Femmes une pasteure évangéliste, militante antiféministe. Pour l'Église catholique, l'avortement est pire que le viol. Le président des évêques brésiliens dénonce dans cette IVG « la mort d'un enfant », en accord avec le pape qui en 2018 comparait l'avortement à l'embauche d'un tueur à gages.

Le Brésil est un pays très inégalitaire, violent envers les pauvres, les femmes, les enfants. La prostitution infantile y est un fléau. Sur les 66 000 viols officiellement enregistrés chaque année, plus de la moitié concernent des mineures de moins de 13 ans. Mais, malgré les pressions religieuses, politiques et sociales qui s'exercent contre les femmes, les enfants et les exploités, il y a des militantes et des militants pour intervenir à leurs côtés.

Vincent Gelas



# L'indépendance sous contrôle des colonies africaines

Entre juin et août 1960, onze anciennes colonies françaises d'Afrique accédaient à l'indépendance. De nouveaux drapeaux apparurent alors, mais les chaînes qui liaient les pays ainsi créés à l'impérialisme français ne furent pas rompues pour autant. Elles prirent simplement une autre forme, qui perdure encore aujourd'hui.

En cette année 1960, l'indépendance des colonies apparaissait enfin comme un phénomène inéluctable. La lutte menée par le peuple indochinois l'avait imposée à la France. En Algérie, de Gaulle était contraint d'ouvrir les négociations avec le FLN. En Afrique même, l'impérialisme britannique avait déjà lâché le Soudan et le Ghana.

Conscients de cette évolution, les dirigeants français n'avaient pas pour autant l'intention de renoncer à la situation de monopole que le système colonial avait longtemps garanti à leur bourgeoisie. La mainmise sur les colonies africaines avait permis à une partie des capitalistes français de bâtir des fortunes en exploitant les paysans et les ouvriers africains à l'abri du marché mondial, et il n'était pas question que cela cesse. De Gaulle, arrivé au pouvoir en 1958, s'attachait donc à mettre en place un cadre politique permettant que cette domination économique puisse se perpétuer après l'indépendance.

## Des dirigeants choisis à l'avance

Les grands ensembles qu'étaient l'Afrique occidentale française (AOF) et l'Afrique équatoriale française (AEF) avaient été divisés en circonscriptions administratives, dont les limites devinrent les frontières des nouveaux États. Leurs dirigeants furent sélectionnés par de Gaulle et son conseiller aux affaires africaines, Jacques Foccart.

Ce fut le cas de l'ivoirien Houphouët Boigny. Gros propriétaire, il avait un temps fait figure d'opposant aux colons à la tête du syndicat des planteurs africains, avant de devenir député puis ministre dans le gouvernement français de Guy Mollet, qui décida d'intensifier la guerre d'Algérie. Il devint tout naturellement le premier président de la Côte d'Ivoire, et resta jusqu'à sa mort, en 1993, au centre de tous les mauvais coups de l'impérialisme français dans la région. Léopold Sedar Senghor, agrégé de grammaire et plusieurs fois ministre sous la IV<sup>e</sup> République, devint de son côté président du Sénégal. Dans d'autres pays, les administrateurs coloniaux poussèrent en avant des hommes choisis des années auparavant et qui allaient devenir présidents. Quand cela ne suffisait pas, un coup d'État bienvenu pouvait toujours rectifier le tir, comme celui de décembre 1965, qui porta au pouvoir, en République centrafricaine, Jean Bedel Bokassa, ancien officier des troupes coloniales en Indochine et en Algérie.

Les fidèles ainsi sélectionnés furent de plus encadrés par tout un appareil de conseillers et de fonctionnaires français qui contrôlèrent de fait les nouvelles institutions. La présence de ministres français au sein des gouvernements africains sembla même longtemps naturelle, comme celle de l'ancien administrateur colonial Jean Collin, qui fut successivement



Derrière Omar Bongo, président de la République gabonaise, en visite officielle en France en 1970, Jacques Foccart.

ministre des Finances, et de l'Intérieur au Sénégal.

## Présence militaire et dépendance économique

Conscients que, au-delà des présidents, l'État repose avant tout sur des forces armées, les dirigeants français prirent le plus grand soin de garder le contrôle sur celles des pays désormais indépendants. Elles furent constituées à partir des anciennes troupes coloniales de l'armée française, mais avec un encadrement tout ce qu'il y a de plus français. En République centrafricaine, ce fut ainsi Marcel Bigeard, un des bourreaux de la bataille d'Alger, qui fut chargé de constituer l'armée nationale. Au Niger, la nouvelle armée comptait tout au plus une quinzaine de sous-officiers africains, tous les officiers étant français.

L'armée française proprement dite gardait aussi ses bases, qui lui permettent encore aujourd'hui d'intervenir dans les anciennes colonies. C'est ainsi qu'en 1964, les parachutistes français rétablirent le président gabonais Léon Mba, renversé par un coup d'État militaire, protégeant ainsi les intérêts de la compagnie pétrolière Elf. Au Cameroun, les troupes françaises réprimèrent sauvagement, avant et après l'indépendance, le soulèvement populaire mené par l'Union des populations du Cameroun et assassinèrent son dirigeant, Ruben Um Nyobé.

Les accords signés à l'indépendance contenaient aussi des clauses économiques. Celui signé avec le Niger, conjointement avec la Côte d'Ivoire et le Dahomey (l'actuel Bénin), prévoyait ainsi de « réserver

en priorité à la République française la vente des matières premières et des produits classés stratégiques : uranium, hydrocarbures liquides ou gazeux, lithium, thorium, béryllium, leurs minerais et composés. » Dès le début, était ainsi inscrit noir sur blanc le pacte qui allait lier l'impérialisme français aux dirigeants de ses anciennes colonies : un soutien, en échange du droit de piller leur pays. Les trusts français voyaient leurs intérêts garantis.

## Une monnaie liée au franc

Les nouveaux États indépendants se virent aussi refuser le droit de créer leur propre monnaie. Ils durent continuer à utiliser une monnaie liée au franc français, le franc CFA, créé en 1945 sous le nom de franc des colonies françaises d'Afrique, qui devint simplement le franc de la communauté financière africaine. Il n'y eut même pas besoin de changer le sigle.

Ce franc CFA était lié au franc français par une parité fixe, ce qui empêchait les gouvernements des anciennes colonies d'avoir le contrôle de leur propre monnaie. À l'origine, 1 franc français valait 50 francs CFA, et lorsque ce franc CFA fut dévalué en 1974, ce fut à l'initiative du gouvernement français et du FMI, et pour le plus grand malheur des pays africains. Deux banques centrales étaient créées pour gérer cette monnaie, l'une pour les ex-colonies d'Afrique de l'Ouest et l'autre pour celles d'Afrique centrale, avec des francs CFA formellement différents. Mais elles ne jouissaient d'aucune autonomie. Au lendemain de l'indépendance,

la totalité de leurs avoirs en devises étrangères devaient être déposés à Paris sur un compte du Trésor français. De plus, des administrateurs français siégeaient dans les organes dirigeants de ces banques centrales africaines.

Les anciennes colonies se voyaient ainsi privées de toute possibilité de mener une politique économique indépendante, pour le plus grand bénéfice des trusts français, qui pouvaient faire circuler librement leurs capitaux dans cette vaste zone où ils étaient les maîtres, et en rapatrier leurs bénéfices, sans taxes ni frais de change.

Soixante ans après, l'essentiel de ce système, mis en place à l'indépendance, est toujours en vigueur. Les grands groupes français, aujourd'hui Bouygues, Bolloré, Total, ont certes dû céder une partie de leur monopole à de nouveaux concurrents, mais ils ont toujours un accès privilégié aux ministres africains pour signer des contrats en toute opacité. Macron a aussi parlé de mettre fin au franc CFA. Mais l'armée française intervient encore comme elle veut pour défendre les intérêts de la bourgeoisie française, ne jugeant même pas utile de rendre des comptes aux gouvernements locaux. Cette pression et ces interventions militaires ont permis à l'impérialisme français de mettre fin aux tentatives de certains dirigeants, comme Sékou Touré ou Thomas Sankara, d'échapper à son étreinte. Ainsi, durant les soixante ans d'indépendance, le pillage par l'impérialisme français a pu continuer.

**Daniel Mescla**



En 1961, l'école de police de Yaoundé (Cameroun) est dirigée par un CRS français.



# Migrants : Les navires humanitaires bloqués

**Le week-end du 22 août, des militants se sont rassemblés sur les plages de Concarneau, Saint-Nazaire, Brest, Lorient ou Frontignan pour protester contre le blocage du navire de sauvetage Ocean Viking, de l'association SOS Méditerranée, retenu en Sicile par les autorités italiennes. D'autres rassemblements sont prévus à Paris, Marseille ou Toulouse le 29 août.**

L'association SOS Méditerranée vient en aide aux migrants qui risquent leur vie en traversant la Méditerranée sur des embarcations de fortune. Son navire Ocean Viking est arrivé en Sicile le 7 juillet avec à bord 180 migrants secourus au

cours de quatre sauvetages. L'équipage et les naufragés ont été soumis à une quatorzaine, à l'issue de laquelle le navire n'a pas été autorisé à rejoindre son port d'attache et à reprendre ses opérations de sauvetage. Les autorités



Les manifestants évoquent les naufrages sur la plage de Kerguelen (Morbihan).

italiennes reprochent à l'équipage d'être entré en Sicile avec 180 migrants à bord, alors que le navire ne peut accueillir que 41 passagers.

Jean-Pierre Lacan, porte-parole de SOS Méditerranée, souligne que selon les conventions maritimes internationales « les naufragés récupérés dans le cadre d'opérations de secours ne peuvent pas être considérés comme des passagers. Vous imaginez bien que lorsque vous faites une opération de sauvetage vous

ne pouvez pas dire : « À partir du quarante-deuxième vous ne montez pas à bord, vous restez en mer et vous vous noyez ? » Ça touche à l'absurde. »

En temps normal, les navires sont contrôlés tous les ans, mais l'Ocean Viking l'a été quatre fois depuis juillet 2019, dans le seul but d'empêcher les sauvetages en mer. Un autre bateau d'une association allemande, le Sea Watch 3, est lui aussi retenu en ce moment sous prétexte qu'il avait trop de gilets de

sauvetage à bord !

Dans le même temps, au moins 47 personnes sont mortes le 17 août dernier au large des côtes libyennes, et 20 000 personnes seraient mortes en essayant de traverser la Méditerranée depuis six ans.

Non seulement l'Europe, hérissée de frontières, contraint les migrants à risquer leur vie, mais elle voudrait empêcher les ONG de tenter de sauver quelques-unes de ses victimes.

**Hélène Comte**

## Capitalisation boursière d'Apple : parasitisme record

**Mercredi 19 août, la capitalisation boursière d'Apple à Wall Street franchissait la barre symbolique des 2 000 milliards de dollars, ce qui en fait la plus importante au monde actuellement. Ainsi, l'entreprise Apple vaudrait à elle seule l'ensemble de ce qu'un pays riche comme l'Italie - 60 millions d'habitants - produit en un an.**

Cette capitalisation boursière représente la valeur de l'ensemble des actions Apple sur la place financière de Wall Street, au prix auquel les capitalistes sont prêts à les acheter. Cette somme astronomique, sans rapport avec l'activité réelle

de l'entreprise, est fictive. Si tous les détenteurs d'actions Apple les vendaient en même temps, elle s'effondrerait. Les 2 000 milliards sont le résultat de la spéculation, reflet du parasitisme du capitalisme. À chaque crise, les États mettent sur

la table des sommes considérables, des milliards que les capitalistes orientent en grande part dans la spéculation, où les profits sont faciles et à court terme. Ainsi, alors que la récession économique est sans précédent, que le chômage bat partout des records, à la bourse de Wall Street, dopée par les injections d'argent de la banque centrale et par les plans de relance du gouvernement, la crise est effacée. L'indice boursier américain Standards & Poors 500 a

repris 50% depuis son creux en mars dernier. Il cote désormais à un cheveu du plus haut niveau de son histoire, atteint en février, juste avant la crise sanitaire.

Apple n'est pas la seule entreprise à profiter de la spéculation. C'est le cas de tout le secteur des entreprises de la haute technologie. Ce qui attire les spéculateurs, ce sont des bénéfices qui se maintiennent ou qui sont en hausse. Les plus grosses entreprises du secteur, les GAFA (Google, Amazon, Facebook et Apple), annoncent des milliards de profit. Ainsi Apple, au seul deuxième trimestre 2020, a réalisé près de 60 milliards de chiffre d'affaires et plus de 11 milliards de bénéfice net. C'est ce qui a fait bondir le cours de l'action, de près de 60% depuis le début de l'année.

Ces envolées spéculatives reposent sur une exploitation des travailleurs qui est, elle, bien réelle et

qui génère les profits qui attirent les spéculateurs. Selon le rapport 2019 de China Labor Watch, Foxconn, le sous-traitant taïwanais d'Apple et d'autres, exploite en Chine le travail d'un million d'employés et d'ouvriers, payés 300 dollars par mois, souvent précaires et devant faire des heures supplémentaires en quantité, jusqu'à 100 heures mensuelles lors des pics de production. En 2019, le quotidien britannique The Guardian dévoilait que des centaines d'écoliers de 16 à 18 ans avaient été enrôlés par Foxconn pour fabriquer des assistants vocaux Alexa d'Amazon durant plus de deux mois, avec travail de nuit et heures supplémentaires imposées.

Exploitation sans limite d'un côté, spéculation effrénée de l'autre, le capitalisme est un système fou avec lequel il faut en finir.

**Serge Benham**

## Beaumont-sur-Oise : nouvelle noyade

**Dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 août, un jeune homme de 22 ans est mort noyé dans le lac des Ciments de Beaumont-sur-Oise.**

Depuis 2013, c'est le cinquième décès par noyade dans ce lac, une ancienne carrière où la température peut descendre jusqu'à 6 °C.

Tout le long de la ligne SNCF, de Saint-Denis à Persan-Beaumont en passant par Sarcelles, Garges, Epinay ou encore Ermont, les jeunes fuient la canicule particulièrement pénible dans les cités HLM bétonnées et se retrouvent dans

ce lac, malgré l'interdiction de se baigner. C'est que ces villes populaires manquent cruellement de centres de loisirs ou de piscines où se baigner à bon marché. À Cergy, il existe bien une base de loisirs aménagée. Mais la baignade y coûte 4,50 € et le parking 5 €.

Alors bien sûr, les autorités prennent des mesures : le propriétaire du lac a renforcé clôture et surveillance,

un décret d'interdiction a été pris suite aux premières noyades. Cet été, de nombreux policiers ont été dépêchés sur place pour empêcher les jeunes de rejoindre le lac. Mais cela ne répond pas à la situation.

En matière de baignades, comme pour l'ensemble des sports et des loisirs, le gouvernement consacre plus facilement les fonds publics aux Jeux olympiques qu'aux installations accessibles aux habitants des quartiers populaires.

**Correspondant LO**



## Pôle emploi : l'État cultive la précarité

Dans le cadre de son plan de relance, l'État a annoncé, lundi 24 août, vouloir recruter entre 3 000 et 5 000 personnes en CDD à Pôle emploi d'ici 2021. Pour réagir à l'explosion du chômage, l'État fabrique donc encore et toujours plus d'emplois précaires.

Et ce n'est pas nouveau. En 2019 déjà, après avoir supprimé 1 100 postes, l'État avait recruté 1 000 personnes en CDD, tout en augmentant les charges de travail. Certains agents

disaient devoir suivre jusqu'à 1 000 demandeurs d'emploi chacun.

800 000 personnes supplémentaires se sont retrouvées au chômage au deuxième trimestre 2020. Il y a 4,2 millions de chômeurs, rien qu'en catégorie A. Avec quelques milliers d'agents recrutés, on est loin du compte de ce qu'il faudrait, ne serait-ce que pour recevoir dignement les demandeurs d'emploi.

**Cécile Seyrig**



# Hôpital de Laval : manque de moyens au service Covid



**Mercredi 19 août, des agents du service de médecine interne, infectiologie et hématologie se sont rassemblés devant l'entrée de l'hôpital de Laval, en Mayenne, pour dénoncer la situation intenable dans ce service. Depuis des années, ils demandent des effectifs en plus mais, avec la crise sanitaire, le manque de personnel est devenu plus criant encore.**

Le service dispose de douze lits réservés aux patients Covid-19 et de douze autres lits pour les patients non-Covid, une porte séparant les deux parties. Les infirmières et les aides-soignantes doivent s'occuper de l'ensemble de ces malades, personne n'étant

spécifiquement dédié aux patients atteints du Covid-19. La nuit, il n'y a parfois qu'une infirmière et deux aides-soignantes pour l'ensemble des patients. Il faut donc ajouter un temps d'habillage et de déshabillage, selon qu'on répond à l'appel d'un patient Covid ou

non-Covid.

La situation est pire que pendant la première vague. Il y avait alors eu des renforts permanents, mais ils sont repartis au fil des semaines. Les renforts sont maintenant ponctuels. Les agents hospitaliers n'ont plus le temps de manger, d'aller aux toilettes, de prendre une simple pause en huit heures de travail. Il est impossible de s'occuper correctement des patients dans ces conditions. C'est d'autant plus révoltant que certains sont en fin de vie.

La situation de pénurie de personnel n'est pas cantonnée à ce service, et l'ARS veut encore la dégrader : un contrat de retour à l'équilibre financier est prévu pour l'hôpital de Laval, qui exige la suppression de trente postes. Dans ces conditions, les reportages dans les médias nationaux affirmant que l'hôpital était prêt pour une deuxième vague ont suscité de vives réactions : « On n'est ni prêts, ni reposés ! » Et la colère n'est pas près de retomber.

**Correspondant LO**

## PSA – Poissy : le patron tape dans les caisses de l'État

**Après le confinement et depuis la reprise de l'activité début juin, la plupart des ateliers de l'usine de PSA à Poissy, dans les Yvelines, sont soumis à de nouveaux horaires. Les ouvriers travaillent cinq heures par jour au lieu de sept, les deux heures non travaillées étant comptées en chômage partiel.**

Pour les travailleurs, cela fait des heures payées à 84%, soit une perte de 80 à 100 euros par mois sur la paye. Étant donné le montant des salaires, cela pèse.

Pour PSA, c'est vraiment tout bénéfice : la direction a décidé de réduire la production de voitures sur le site mais, au lieu de baisser la vitesse de chaîne et d'étaler la production sur sept heures, comme auparavant, elle l'a concentrée sur cinq heures, en ayant à payer une petite partie seulement des deux heures qui ne lui servent à rien, car c'est l'État, c'est-à-dire la collectivité, qui en paye la plus grosse part, avec le dispositif actuel. Comme si un groupe qui a réalisé 3,2 milliards de bénéfices en 2019 n'avait pas les moyens de payer !

Résultat : si les travailleurs font moins d'heures, la vitesse de chaîne est restée la même qu'auparavant, c'est-à-dire toujours aussi difficile à tenir. D'autant qu'il n'y a plus qu'une pause de vingt minutes par jour, qu'il faut porter le masque et qu'il a encore fait très chaud.

Jusqu'en octobre dernier, il y avait 400 intérimaires dans l'usine. Voilà autant de travailleurs qui seraient susceptibles d'alléger la charge de travail de tous, en même temps qu'ils retrouveraient un emploi et un salaire. C'est ce qu'il faudra imposer tôt ou tard à la direction de PSA, comme au patronat en général, pour lutter contre le chômage, et pour de meilleures conditions de travail.

**Correspondant LO**

## La Rochelle : le danger en pleine ville

**À La Rochelle, en Charente-Maritime, deux entrepôts de nitrate d'ammonium situés dans la zone industrielle portuaire de Chef-de-Baie sont hautement explosifs.**

L'un, de la société Borealis, est classé Seveso seuil haut car il stocke plus de 2 500 tonnes ; l'autre, de l'entreprise Poitou-Charentes Engrais, Seveso seuil bas, stocke plus de 350 tonnes, à côté de Borealis. La quantité exacte stockée n'est pas connue. Une association de riverains la chiffre à 6 250 tonnes minimum, soit 2,3 fois la quantité qui vient de raser Beyrouth, et 20 fois celle qui a explosé à AZF Toulouse en 2001.

Chaque semaine, deux convois ferroviaires de 1 200 tonnes traversent La Rochelle pour approvisionner Borealis et de multiples convois routiers en partent. Et la zone portuaire de Chef-de-Baie-La Pallice compte quatre autres sites Seveso seuil haut.

L'explosion de ces sites pourrait raser l'agglomération de La Rochelle. Il est aberrant de stocker ces

engrais agricoles dans une agglomération. La seule raison en est économique : utiliser des infrastructures existantes, alors qu'il serait plus sûr d'ouvrir une gare de fret ferroviaire en zone rurale.

Les riverains ont raison de ne pas être rassurés par les discours officiels selon lesquels la France n'est pas le Liban, alors qu'une visite de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) en 2016 avait signalé notamment des équipements abandonnés sur le site de Borealis et des documents ne permettant pas de connaître la nature des engrais stockés. Et en 2005 un incendie avait touché une usine d'engrais classée Seveso à Parthenay (Deux-Sèvres). Les leçons de l'accident d'AZF n'ont manifestement pas été tirées.

**David Louvois**



## Échos des bulletins Lutte ouvrière

### Et à Dunkerque ?

À Beyrouth, l'explosion d'entrepôts remplis de nitrate d'ammonium a ravagé la ville. À l'usine aussi, nous savons qu'un accident très grave est possible. Au quotidien, nous sommes amenés à voir des choses qui pourraient y conduire. Cela a bien failli se produire il y a vingt-cinq ans, le 9 juin 1995. À l'aciérie, une fuite d'acier au RHOB aurait pu avoir des conséquences si dramatiques que le journal des patrons de l'époque a titré « L'apocalypse n'a pas eu lieu ». Eh oui, un drame apocalyptique peut se produire parce qu'ArcelorMittal préfère toujours ses profits à notre sécurité et à la sécurité de la population.

Jusqu'à quand ?

ArcelorMittal – Dunkerque

### Production avant tout

Le quart d'heure de décalage pour éviter le croisement des équipes a été supprimé. C'est étonnant, quand tous les jours à la télévision on nous parle d'un regain du virus et que le gouvernement préparerait de nouvelles consignes pour les entreprises.

Mais, pour Renault Trucks, ce qui compte c'est de gagner encore plus de production. Notre santé passe ensuite.

### Un éclair de génie

La semaine dernière, la production a été arrêtée pendant plusieurs heures suite à la foudre.

La nature a plus de bon sens que la direction : en cas de canicule, la pause s'impose.

Renault Trucks Meritor  
– Vénissieux

### Intégrisme patronal ?

Depuis des années, il faut toujours attendre l'autorisation pour retirer la veste, même par de très fortes chaleurs.

C'est une religion patronale que de vouloir nous faire suer ?

Noirot – Laon

### Chantage odieux

La Cooperl ne digère pas d'être condamnée à 35 millions d'euros pour entente illicite avec d'autres groupes. Elle fait du chantage en menaçant de supprimer des emplois si elle doit payer l'amende.

Ce n'est pas aux salariés de faire les frais des magouilles du monde capitaliste.

La Cooperl – Lamballe



# Alinea – Saint-Étienne : les Mulliez, milliardaires destructeurs d'emplois

Dans le cadre d'un appel national, tous les travailleurs du magasin Alinea de Saint-Étienne, des contrats étudiants jusqu'à la direction, étaient en grève ce samedi 22 août. Le patron, un des membres de la famille Mulliez, sixième fortune de France, a mis en faillite Alinea avant de racheter lui-même une partie des magasins.

Cette magouille, autorisée par une ordonnance toute récente de Macron, lui permet ainsi de se débarasser à peu de frais de magasins jugés non rentables et de la dette qui va avec. À Saint-Étienne, 75 salariés

vont être jetés au chômage et feront partie des 1000 licenciements prévus en France.

L'inquiétude est grande, en particulier dans cette région ravagée par le chômage. L'une des salariées raconte que son mari a lui

aussi été licencié il y a trois mois. Que vont-ils devenir ? Alors, les travailleurs réclament des primes de licenciement plus élevées car, pour le moment, seul le minimum légal est prévu, quelques milliers d'euros, même pour les plus anciens.

Lorsque Mulliez était venu, il y a moins de deux ans, visiter le magasin de Saint-Étienne, il l'avait vanté comme un modèle pour toute la France et donnait des « chers collaborateurs » à tour de bras. Or, comme



Rassemblement de salariés d'Alinea à Saint-Étienne, le 22 août.

le dénonce l'un des salariés, tout indique que le plan était déjà prévu. Les travailleurs sont les premiers concernés mais les derniers informés de ce genre de plan

qui dévaste leur vie. Voilà pourquoi il faut exiger la fin du secret des affaires et le contrôle des comptes par les travailleurs eux-mêmes !

**Correspondant LO**

## Courtepaille : 3 600 travailleurs menacés

Le tribunal de commerce d'Évry, dans l'Essonne, se prononcera sur l'éventuelle reprise des 300 restaurants Courtepaille, mis en redressement judiciaire en juillet. Les 3 600 salariés ont de quoi être inquiets pour leur avenir.

Plusieurs repreneurs ont déposé un dossier, dont des concurrents comme le groupe Bertrand, qui possède les chaînes Hippopotamus et Burger King, ou bien Buffalo Grill, qui se propose d'emblée de liquider une cinquantaine de restaurants et 500 emplois.

La crise sanitaire n'est pas seule en cause dans les

difficultés que vont rencontrer les salariés de Courtepaille. L'entreprise est passée par trois fois aux mains de financiers différents au cours des vingt dernières années. Chacun a pressuré Courtepaille pour un rendement maximum avec des investissements minimum.

Cette logique est à l'œuvre dans toute

l'économie. Au sein des entreprises de plus de 50 salariés, entre le 1<sup>er</sup> mars et le 16 août, il y a eu trois fois plus de licenciements collectifs sous forme de plans de sauvegarde de l'emploi – qu'il faudrait plutôt nommer plans de destruction de l'emploi – que l'an dernier durant la même période. Cela a abouti à 49 000 chômeurs supplémentaires, s'additionnant aux centaines de milliers d'autres travailleurs ayant aussi perdu leur emploi, car mis en fin de mission ou

en non-renouvellement de CDD, ou encore individuellement licenciés sous divers prétextes. Sans même parler des centaines de milliers de jeunes sortis en juin du système scolaire et qui sont à la recherche d'un hypothétique premier emploi...

Face à la crise économique qui s'approfondit, les grands patrons bénéficient d'aides importantes de l'État. Ils ont des cartes en main pour sauver leurs profits, en faisant reposer sur les salariés les risques liés aux incertitudes sur

l'avenir économique. Ils sont aidés en cela par les gouvernements, qui ont beaucoup fait ces dernières années pour leur faciliter les licenciements.

S'ils ne veulent pas être les victimes de cet ordre social, les travailleurs doivent se préparer à riposter collectivement pour imposer le maintien des emplois, au travers, si nécessaire, d'une répartition du travail entre tous, assurant que chacun rapporte à la maison un salaire suffisant pour vivre.

**Lucien Déroit**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

### Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org





## Notre fête des 26 et 27 septembre interdite

**Nous publions ici le décret par lequel la préfecture du Val-d'Oise a décidé de ne pas autoriser la fête de Lutte ouvrière de région parisienne que nous souhaitons organiser les 26 et 27 septembre prochains. Elle ne pourra donc pas avoir lieu et nous le regrettons pour tous nos camarades, militants, sympathisants et amis, pour qui elle aurait été une occasion de retrouvailles, d'échanges et de débats.**

Les raisons avancées par la préfecture pour nous interdire cette initiative ne nous surprennent pas. Elles ne touchent pas seulement Lutte ouvrière, et chacun sait que nombre de festivals, de foires, de spectacles culturels n'ont pu avoir lieu en France cet été, parfois parce que les organisateurs n'avaient pas les moyens de les assurer dans les conditions sanitaires prescrites, mais aussi le plus souvent parce qu'ils ont été tout simplement interdits. C'est le cas dans le Val-d'Oise, le département où se trouve Presles, où nous savons que d'autres initiatives prévues dans la même période, n'ayant d'ailleurs aucun caractère politique, ont été elles aussi interdites. Il est évident que pour les autorités préfectorales, qui assument une grande part des responsabilités dans l'application des mesures d'urgence sanitaire, le plus facile est d'interdire purement et simplement toute manifestation pouvant réunir un nombreux public, y compris au-dessous de la limite de 5 000 personnes officiellement fixée au niveau national jusqu'au 31 octobre.

On pourrait saluer l'impartialité de ces décisions et ce souci de la santé de la population s'ils ne souffraient pas d'exceptions notables, notamment lorsque les manifestations concernées comportent des enjeux financiers importants. C'est le cas pour certains événements sportifs, tel par exemple le Tour de France reporté à ce mois de septembre. Il y a aussi le cas où elles bénéficient de sympathies politiques évidentes, comme le spectacle du Puy du Fou que le très réactionnaire de Villiers a pu organiser en toute tranquillité bien au-delà de la limite officielle des 5 000 participants; tout

cela sans parler de l'attitude politique générale du gouvernement sur le plan sanitaire, que nous dénonçons régulièrement dans notre journal.

Le fait est aussi que nombre d'entreprises réunissant des milliers de travailleurs ont pu et peuvent continuer de fonctionner, moyennant un engagement purement formel au respect des mesures barrières, contribuant parfois de façon importante à l'extension de l'épidémie. Là aussi, les enjeux économiques priment et cela ne peut nous étonner. Dans une société où la recherche du profit guide une grande partie des décisions, celles-ci ne peuvent être neutres, même quand il s'agit de sauvegarder la santé de tous. Pour les autorités, garantir la possibilité de tenir des manifestations axées autour de la défense des intérêts des travailleurs est moins que jamais une priorité.

Pour une organisation voulant défendre les intérêts de la classe ouvrière, il est pourtant indispensable d'apparaître politiquement, de réunir ceux qui se reconnaissent dans ses idées. Après que le confinement eut empêché la tenue de la fête de Lutte ouvrière prévue fin mai, cette fête de fin septembre devait nous permettre de l'assurer malgré tout, en étant en même temps déterminés à faire le nécessaire pour y appliquer le protocole sanitaire strict. La question n'est pas le respect formel des décisions en vigueur, pour ainsi dire par peur du gendarme, mais la responsabilité vis-à-vis de tout notre public. En tant qu'organisateur, nous savons que nous pouvons compter sur tous nos camarades pour assurer la tenue de cette fête sans faire courir de risque sanitaire aux participants, en

appliquant toutes les mesures de protection nécessaires. Nous continuerons de le faire pour toutes nos initiatives, à commencer par nos camarades d'autres régions qui organisent dans cette même période des fêtes et banquets et qui


n'encourent pas jusqu'à présent d'interdiction.

Nous sommes en tout cas déterminés à continuer nos activités politiques, à les élargir, avec les adaptations nécessaires pour tenir compte de la pandémie. Cela est

plus indispensable que jamais dans la situation de crise, non seulement sanitaire, mais économique et politique que nous connaissons.

**Pour Lutte ouvrière  
Michel Rodinson,  
directeur du journal**

Nous publions ci-dessous le texte de l'arrêté préfectoral interdisant notre fête. Pour en alléger la lecture, nous avons supprimé le rappel des textes réglementaires et législatifs sur lesquels il s'appuie.



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Sécurités

Arrêté n° 2020 - 591  
n'autorisant pas la tenue de la fête de « Lutte Ouvrière »  
au parc du château de Bellevue sur la commune de Presles les 26 et 27 septembre 2020

(...)

Vu la déclaration de manifestation et le dossier y afférent reçus de la part de Daniel LIOUBOWNY, responsable technique de « Lutte Ouvrière », le 09 juillet 2020, en vue de l'organisation de sa fête les 26 et 27 septembre 2020 au parc du château de Bellevue, situé 20 rue Adalbert Baut à Presles, rassemblant un total de 7000 personnes sur les deux jours et 4999 personnes en simultané ;

Considérant qu'en application de l'article 3 du décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020, les organisateurs de rassemblements, réunions ou activités mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes adressent au préfet de département sur le territoire duquel la manifestation doit avoir lieu, sans préjudice des autres formalités applicables, une déclaration contenant les mentions prévues à l'article L. 211-2 du code de la sécurité intérieure, en y précisant, en outre, les mesures qu'ils mettent en œuvre afin de garantir le respect des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du présent décret, à savoir l'ensemble des gestes barrières et de distanciation physique ;

Considérant que, dans le contexte actuel de la crise sanitaire, le virus à l'origine du Covid-19 circule très activement dans le département du Val-d'Oise où les taux d'incidence et de positivité aux tests sont durablement supérieurs à la moyenne nationale ;

Considérant en outre qu'au regard de la fréquentation habituellement constatée de cet événement, de la configuration des lieux prévus pour l'implantation des différents stands et animations, la garantie du respect des gestes et comportements barrière de nature à éviter la diffusion du virus à un très grand nombre de personnes ne peut être garantie malgré les mesures prévues par l'organisateur ;

(...)

Considérant que, dans les circonstances de l'espèce, un tel rassemblement serait de nature à favoriser la diffusion du virus ;

Considérant l'urgence à prévenir ce risque ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

**ARRÊTE**

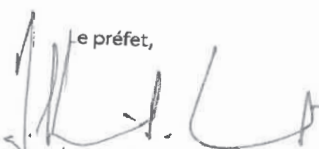
**Article 1 :** L'organisation par « Lutte Ouvrière » de sa fête annuelle, qui devait se tenir les 26 et 27 septembre 2020 au parc du château de Bellevue, situé 20 rue Adalbert Baut à Presles, n'est pas autorisée.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise, et affiché en mairie de Presles.

**Article 3 :** La présente décision peut être contestée selon les voies de recours et dans les délais mentionnés ci-dessous<sup>1</sup>.

**Article 4 :** Le directeur de cabinet du préfet du Val-d'Oise, le commandant du groupement de gendarmerie et M. Daniel LIOUBOWNY, responsable technique de la manifestation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera également communiqué au maire de Presles.

Cergy-Pontoise, le 18 août 2020,

Le préfet,  
  
Amarty de SAINT-QUENTIN